REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007175100131

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG EN BRESSE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET: TRANSPORTS PUBLICS (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	17
A - Eléments du bilan	
	C Oh:
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	23
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	33

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE					
EXPLOITATION					
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 080 596,00	22 080 596,00		
	+	+	+		
R E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE	0,00	0,00		

P	L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	22 080 596,00	22 080 596,00
--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 199 867,00	7 199 867,00

	т	Ŧ	т
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
	#		

	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 199 867,00	7 199 867,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	29 280 463,00	29 280 463,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 491 485,53	0,00	20 695 991,00	20 695 991,00	20 695 991,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	318 615,00	0,00	291 812,00	291 812,00	291 812,00
014	Atténuations de produits	12 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	6 510,00	6 510,00	6 510,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	18 822 110,53	0,00	21 005 313,00	21 005 313,00	21 005 313,00
66	Charges financières	30 450,00	0,00	73 018,00	73 018,00	73 018,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	18 852 560,53	0,00	21 078 331,00	21 078 331,00	21 078 331,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		189 503,00	189 503,00	189 503,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	660 000,00		812 762,00	812 762,00	812 762,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	660 000,00		1 002 265,00	1 002 265,00	1 002 265,00
	TOTAL	19 512 560,53	0,00	22 080 596,00	22 080 596,00	22 080 596,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 080 596,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 830 514,00	0,00	1 896 813,00	1 896 813,00	1 896 813,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	9 592 000,00	0,00	13 600 000,00	13 600 000,00	13 600 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 542 634,00	0,00	6 521 900,00	6 521 900,00	6 521 900,00
75	Autres produits de gestion courante	45 005,00	0,00	47 287,00	47 287,00	47 287,00
	otal des recettes de gestion des services	18 012 153,00	0,00	22 068 000,00	22 068 000,00	22 068 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 057 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Te	otal des recettes réelles d'exploitation	19 069 560,00	0,00	22 068 000,00	22 068 000,00	22 068 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 596,00		12 596,00	12 596,00	12 596,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	12 596,00		12 596,00	12 596,00	12 596,00
	TOTAL	19 082 156,00	0,00	22 080 596,00	22 080 596,00	22 080 596,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 22 080 596,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	989 669,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	17 912,95	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
21	Immobilisations corporelles	397 516,02	0,00	350 500,00	350 500,00	350 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 249,44	0,00	45 100,00	45 100,00	45 100,00
	Total des opérations d'équipement	2 687 663,97	0,00	6 466 655,97	6 466 655,97	6 466 655,97
	Total des dépenses d'équipement	3 104 342,38	0,00	6 898 255,97	6 898 255,97	6 898 255,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	197 968,00	0,00	268 015,03	268 015,03	268 015,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	197 968,00	0,00	268 015,03	268 015,03	268 015,03
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	3 302 310,38	0,00	7 166 271,00	7 166 271,00	7 166 271,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 596,00		12 596,00	12 596,00	12 596,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	12 596,00		33 596,00	33 596,00	33 596,00
	TOTAL	3 314 906,38	0,00	7 199 867,00	7 199 867,00	7 199 867,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 199 867,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		précédent (1)	N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
13	Subventions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	d'investissement					
16	Emprunts et dettes	1 301 475,09	0,00	5 976 602,00	5 976 602,00	5 976 602,00
00	assimilées (hors 165)	2.22	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles					
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles					
22	Immobilisations reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	en affectation	0.00	0.00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	1 301 475,09	0,00	6 176 602,00	6 176 602,00	6 176 602,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	et réserves					
106	Réserves (7)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cautionnements reçus					
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectat° (BA,régie) (5)					
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles	2 201 475,09	0,00	6 176 602,00	6 176 602,00	6 176 602,00
	investissement	ŕ	,			2 2 232,00
021	Virement de la section	0,00		189 503,00	189 503,00	189 503,00
	d'exploitation (4)					

040	Opérat° ordre transfert	660 000,00		812 762,00	812 762,00	812 762,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	patrimoniales (4)					
Total	des recettes d'ordre	660 000,00		1 023 265,00	1 023 265,00	1 023 265,00
O	l'investissement					
	TOTAL	2 861 475,09	0,00	7 199 867,00	7 199 867,00	7 199 867,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 199 867,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	989 669,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- $\hbox{(3) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 695 991,00		20 695 991,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	291 812,00		291 812,00
014	Atténuations de produits	11 000,00		11 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 510,00		6 510,00
66	Charges financières	73 018,00	0,00	73 018,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	812 762,00	812 762,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		189 503,00	189 503,00
	Dépenses d'exploitation – Total	21 078 331.00	1 002 265.00	22 080 596.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 22 080 596,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 596,00	12 596,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	268 015,03	0,00	268 015,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 466 655,97		6 466 655,97
20	Immobilisations incorporelles (6)	36 000,00	0,00	36 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	350 500,00	21 000,00	371 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	45 100,00	0,00	45 100,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 166 271,00	33 596,00	7 199 867,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 199 867,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 896 813,00		1 896 813,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	13 600 000,00		13 600 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 521 900,00		6 521 900,00
75	Autres produits de gestion courante	47 287,00		47 287,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 12 596,00 0,00 0,00	0,00 12 596,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	22 068 000,00	12 596,00	22 080 596,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 22 080 596,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	200 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 976 602,00	0,00	5 976 602,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	21 000,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	812 762,00	812 762,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		189 503,00	189 503,00
	Recettes d'investissement – Total	6 176 602,00	1 023 265,00	7 199 867,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 199 867,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	18 491 485,53	20 695 991,00	20 695 991,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	2 500,00	3 500,00	3 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	600,00	600,00
6064	Fournitures administratives	12 820,00	8 270,00	8 270,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	300,00	300,00
607	Achats de marchandises	32 700,00	22 000,00	22 000,00
611	Sous-traitance générale	2 310 743,50	1 881 615,00	1 881 615,00
6135	Locations mobilières	33 245,00	12 000,00	12 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 299,79	2 400,00	2 400,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	26 650,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	470,00	3 370,00	3 370,00
618	Divers Honoraires	1 500,00 40 000,00	3 000,00	3 000,00 60 000,00
6226 6228	Divers	15 890 578,00	60 000,00 18 537 328,00	18 537 328,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et insertions	4 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 500,00	600,00	600,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 300,00	2 300,00
6256	Missions	800,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	18 000,00	18 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	760,00	650,00	650,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	80 519,24	76 058,00	76 058,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	318 615,00	291 812,00	291 812,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	64 006,00	64 286,00	64 286,00
6331	Versement de mobilité	1 184,00	1 459,00	1 459,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	736,00	656,00	656,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 469,00	1 365,00	1 365,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	450,00	395,00	395,00
6411	Salaires, appointements, commissions	132 302,00	124 276,00	124 276,00
6413	Primes et gratifications	43 478,00	33 472,00	33 472,00
6415	Supplément familial	2 058,00	975,00	975,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 801,00	30 818,00	30 818,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 428,00	23 381,00	23 381,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 023,00	2 935,00	2 935,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 000,00	2 574,00	2 574,00
648	Autres charges de personnel	4 180,00	4 720,00	4 720,00
014	Atténuations de produits (7)	12 000,00	11 000,00	11 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	12 000,00	11 000,00	11 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	6 510,00	6 510,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	0,00	6 500,00	6 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	18 822 110,53	21 005 313,00	21 005 313,00
66	Charges financières (b) (8)	30 450,00	73 018,00	73 018,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 450,00	73 168,00	73 168,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-150,00	-150,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
		i ' '		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
•	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	18 852 560,53	21 078 331,00	21 078 331,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	189 503,00	189 503,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	660 000,00	812 762,00	812 762,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	660 000,00	812 762,00	812 762,00
	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	660 000,00	1 002 265,00	1 002 265,00
	D'INVESTISSEMENT	330 000,00	7 002 200,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	660 000,00	1 002 265,00	1 002 265,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	19 512 560,53	22 080 596,00	22 080 596,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
•				+
		RESTES /	A REALISER N-1 (13)	0,00
				+
		D 002 RESULTAT REPORT	TE OU ANTICIPE (13)	0,00
				=
	тот	AL DES DEPENSES D'EXPLO	ITATION CUMULEES	22 080 596,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Detail du Galear des loite du Gollipte Gollie (G)		
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-150,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
64198	Autres remboursements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 830 514,00	1 896 813,00	1 896 813,00
7061	Transport de voyageur	1 796 764,00	1 864 563,00	1 864 563,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	33 750,00	32 250,00	32 250,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	9 592 000,00	13 600 000,00	13 600 000,00
734	Versement de mobilité	9 592 000,00	13 600 000,00	13 600 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 542 634,00	6 521 900,00	6 521 900,00
7472	Subv. exploitat° Régions	6 491 900,00	6 491 900,00	6 491 900,00
7473	Subv. exploitat ^o Départements	37 000,00	30 000,00	30 000,00
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	13 734,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 005,00	47 287,00	47 287,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	43 000,00	46 000,00	46 000,00
7588	Autres	2 005,00	1 287,00	1 287,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	18 012 153,00	22 068 000,00	22 068 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 057 407,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	6 220,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	79 395,00	0,00	0,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	971 792,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	19 069 560,00	22 068 000,00	22 068 000,00
	1			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	12 596,00	12 596,00	12 596,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 596,00	12 596,00	12 596,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	12 596,00	12 596,00	12 596,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	19 082 156,00	22 080 596,00	22 080 596,00

	ı ı
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 080 596,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	17 912,95	36 000,00	36 000,00
2031	Frais d'études	15 912,95	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	14 000,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	397 516,02	350 500,00	350 500,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	1 994,94	0,00	0,00
2131	Bâtiments	154 281,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	102 802,00	76 000,00	76 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	51 273,48	130 000,00	130 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	87 164,60	40 000,00	40 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	104 500,00	104 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 249,44	45 100,00	45 100,00
2313	Constructions	1 249,44	45 100,00	45 100,00
812	Opération d'équipement n° 812 (5)	2 687 663,97	6 466 655,97	6 466 655,97
	Total des dépenses d'équipement	3 104 342,38	6 898 255,97	6 898 255,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	197 968,00	268 015,03	268 015,03
1641	Emprunts en euros	140 500,00	210 557,03	210 557,03
1687	Autres dettes	57 468,00	57 458,00	57 458,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	197 968,00	268 015,03	268 015,03
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 302 310,38	7 166 271,00	7 166 271,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	12 596,00	12 596,00	12 596,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	12 596,00	12 596,00	12 596,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	12 596,00	7 596,00	7 596,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	5 000,00	5 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	21 000,00	21 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	21 000,00	21 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 596,00	33 596,00	33 596,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 314 906,38	7 199 867,00	7 199 867,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 199 867,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	200 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 301 475,09	5 976 602,00	5 976 602,00
1641	Emprunts en euros	1 301 475,09	5 976 602,00	5 976 602,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 301 475,09	6 176 602,00	6 176 602,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	900 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	900 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	900 000,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 201 475,09	6 176 602,00	6 176 602,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	189 503,00	189 503,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	660 000,00	812 762,00	812 762,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	228,00	228,00
28131	Bâtiments	0,00	48 533,00	48 533,00
28135	Installations générales, agencements,	0,00	114 846,00	114 846,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	0,00	807,00	807,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	19 133,00	19 133,00
28154	Matériel industriel	0,00	11 550,00	11 550,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	660 000,00	540 530,00	540 530,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	74 645,00	74 645,00
28188	Autres	0,00	2 490,00	2 490,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	660 000,00	1 002 265,00	1 002 265,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	21 000,00	21 000,00
2031	Frais d'études	0,00	21 000,00	21 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	660 000,00	1 023 265,00	1 023 265,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 861 475,09	7 199 867,00	7 199 867,00

	'
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 199 867,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 812 (1) LIBELLE : BUS ELECTRIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		1 008,00	a 0,00	6 466 655,97	b 6 466 655,97	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 008,00	0,00	6 466 655,97	6 466 655,97	0,00	
2135 2156	Installations générales, agencements Matériel de transport d'exploitation	0,00 1 008,00	0,00 0,00	0,00 6 466 655,97	0,00 6 466 655,97	0,00 0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-6 466 655,97
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 300 000,00									
3291	Agence France Locale	27/12/2023	29/12/2023	02/04/2024	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.3	3,300	3,341	EUR	Т	Р	0	A-1
MON519292EUR	BANQUE POSTALE	25/01/2018	12/02/2018	01/06/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.32 %	1,320	1,327	EUR	Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer de contrat)	uméro Organisme prêteur ou ch e de file	f Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
Total général					4 300 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 516 879,62					210 522,79	70 622,29	0,00	2 205,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 516 879,62					210 522,79	70 622,29	0,00	2 205,91
3291 MON519292EUR	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	1 300 000,00 2 216 879,62	14,99 14,17	F	Taux fixe à 3.3 % Taux fixe à 1.32 %	3,341 1,327	68 166,75 142 356,04	42 062,21 28 560,08	0,00 0,00	0,00 2 205,91
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 516 879,62					210 522,79	70 622,29	0,00	2 205,91

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	3 516 879,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Avance versement mobilité exercice 2020	574 685,00	57 458,00	344 823,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2023-12-18
CGCT): 500.00 €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)	D: 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	4	40/40/000
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 compris biens d'occasion	1	18/12/2023
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000	10	18/12/2023
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	18/12/2023
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	18/12/2023
L	Frais d'études, recherche et développt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	18/12/2023
L	Frais d'études, de recherche et de développt et d'insertion non suivis de réalisation	5	18/12/2023
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	18/12/2023
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	18/12/2023
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2023
L	Logiciels bureautique	5	18/12/2023
L	Application informatique	5	18/12/2023
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	18/12/2023
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	18/12/2023
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	18/12/2023
L	Aménagements terrains base de plein air	20	18/12/2023
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	18/12/2023
L	Clôture	15	18/12/2023
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	18/12/2023
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	18/12/2023
L	Crématorium	40	18/12/2023
L	Parc des expositions et des congrés Ainterexpo, Ekinox	40	18/12/2023
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	18/12/2023
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	18/12/2023
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	18/12/2023
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	18/12/2023
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	18/12/2023
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	18/12/2023
L	Piscine Plaine Tonique	30	18/12/2023
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	18/12/2023
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	18/12/2023
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30	18/12/2023
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20	18/12/2023
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20	18/12/2023
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10	18/12/2023
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux,)	30	18/12/2023
L	Réseaux câblés, d'électrification	10	18/12/2023
L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, signalétique, barrières)	15	18/12/2023
L	Equipements eaux pluviales (pompes, automatismes)	15	18/12/2023
L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30	18/12/2023

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)	Edairago ovtóriour	20	18/12/2023
.	Eclairage extérieur		
L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15	18/12/2023
L	Scène modulaire, jupes et barrières	20	18/12/2023
L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20	18/12/2023
L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10	18/12/2023
L	Voirie Ainterexpo	30	18/12/2023
L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10	18/12/2023
L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10	18/12/2023
L	Bac pour collecte des déchets	5	18/12/2023
L	Panneaux photovoltaïques	15	18/12/2023
L	Matériel d'entretien (laveuse, balayeuse)	10	18/12/2023
L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique)	10	18/12/2023
L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée)	10	18/12/2023
L	Petit matériel entretien espaces verts (débrouss,taille haie,tondeuse tractée,souffleur,)	5	18/12/2023
L	Matériel d'incendie (extincteurs)	5	18/12/2023
L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone, radars pédagogiques,	5	18/12/2023
_	compteurs de passage		10/12/2020
L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20	18/12/2023
L	Nacelle	10	18/12/2023
_ I	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15	18/12/2023
ı	Sauna, hammam, pentagliss (aménagement)	10	18/12/2023
ı	Contrôle accès, équipements de bassins	10	18/12/2023
L			
L ,	Pompe forage Aquatonic	10	18/12/2023
L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10	18/12/2023
L	Ponton	10	18/12/2023
L	Tipis, tente berbère	5	18/12/2023
L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5	18/12/2023
L	Vélo	5	18/12/2023
L	Véhicule léger et utilitaire (thermique ou électrique), remorque	5	18/12/2023
L	Batterie pour véhicule léger ou utilitaire électrique	5	18/12/2023
L	Borne de recharge véhicule léger ou utilitaire électrique	10	18/12/2023
L	Véhicule industriel (thermique ou électrique)	9	18/12/2023
L	Batterie pour véhicule industriel	8	18/12/2023
L	Borne de recharge véhicule industriel	12	18/12/2023
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue)	9	18/12/2023
L	Matériel de climatisation, chauffage	15	18/12/2023
_	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	18/12/2023
L	, · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
L	Matériel de téléphonie pointeure	5	18/12/2023
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5	18/12/2023
L	Matériel audio-vidéo, sono	5	18/12/2023
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5	18/12/2023
L	Petit matériel pédagogique, aquatique, sportif, de loisirs	5	18/12/2023
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5	18/12/2023
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7	18/12/2023
L	Moteur, coque, remorque	7	18/12/2023
L	Chariot de rangement	5	18/12/2023
L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5	18/12/2023
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5	18/12/2023
_ L	Défibrilateur, matériel médical	5	18/12/2023
<u>-</u> I	Instrument de musique électronique	5	18/12/2023
L	Piano droit et à queue, clavecin, autres instruments	10	18/12/2023
L	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
L	Piano de concert, orgue	20	18/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier urbain	10	18/12/2023
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5	18/12/2023
L	Literie locaux meublés	5	18/12/2023
L	Matériel puériculture petite enfance	5	18/12/2023
L	Composteurs	5	18/12/2023
L	Signalétique	10	18/12/2023
L	Bâtiment dépôt bus	40	18/12/2023
L	Pôle échange bus	40	18/12/2023
L	Agencement et aménagements intérieurs de locaux	15	18/12/2023
L	Abribus, poteaux d'arrêt	15	18/12/2023
L	Matériel d'atelier et de lavage	6	18/12/2023
L	Matériel radio	6	18/12/2023
L	Matériel système d'aide à l'exploitation et à l'information	8	18/12/2023
L	Matériel Oura!	8	18/12/2023
L	Sanitaires bout de ligne	15	18/12/2023
L	Autobus thermique ou électrique	14	18/12/2023
L	Borne de recharge autobus électrique	12	18/12/2023
L	Batterie bus électrique	8	18/12/2023
L	Rénovation, agencement et aménagement autobus	7	18/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote		
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	280 611,03	280 611,03		
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 002 265,00	1 002 265,00		
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	721 653,97	721 653,97		

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Depenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
_	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	280 611,03	I 280 611,03
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	268 015,03	268 015,03
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	210 557,03	210 557,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	57 458,00	57 458,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	12 596,00	12 596,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	12 596,00	12 596,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 002 265,00	III 1 002 265,0
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,0
10222	FCTVA	0,00	0,0
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	1 002 265,00	1 002 265,0
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28125	Aménagement Terrains bâtis	228,00	228,0
28131	Bâtiments	48 533,00	48 533,0
28135	Installations générales, agencements,	114 846,00	114 846,0
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	807,00	807,0
28153	Installations à caractère spécifique	19 133,00	19 133,0
28154	Matériel industriel	11 550,00	11 550,0
28156	Matériel spécifique d'exploitation	540 530,00	540 530,0
28183	Matériel de bureau et informatique	74 645,00	74 645,0
28188	Autres	2 490,00	2 490,0
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	189 503,00	189 503.0

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PBUSELEC/2023 DECARBONATION	18 351 663,97	19 427 663,97	37 779 327,94	1 008,00	6 466 655,97	12 960 000,00
DE LA FLOTE DE BUS						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR SETAIRES EN ETF	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	1,00	1,80	2,80
Administrateur Attaché	A A	1,00 2,00	0,00 0,00	1,00 2,00	1,00 0,00	0,00 1,80	1,00 1,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Technicien principal de 2 cl	A B	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,80	4,80

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-6°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-10: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 115 Nombre de membres présents : 105 Nombre de suffrages exprimés : 105

VOTES:
Pour: 96
Contre: 7
Abstentions: 2

Date de convocation: 05/02/2024

Présenté par (1) le Président, A Viriat le 12/02/2024 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Bourg en Bresse, le 12/02/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.